



BELGIQUE - BELGIE
P.P.
BRUXELLES X
1 / 9316
P 305006

Périodique bimestriel édité par
Jeunes pour la Vie ASBL
30-40 avenue Buyl
1050 Bruxelles
02 649 08 79
JPV.JVL@wanadoo.be
088-2142578-37

N° 88 : Avril - Mai 2003

Edit. resp. : Astrid Ghislain
30-40 avenue Buyl

Bureau de dépôt : Bruxelles X

Bientôt les élections...

Qui osera porter nos idées sur la scène politique ?

Qui osera défendre la vie humaine
de son commencement à sa fin naturelle ?

Pour répondre à ces questions essentielles

A vous, ami de la vie qui vous préparez aux élections,

Cette fois encore, nous serons à votre disposition
pour vous renseigner

Le 17 mai 2003

Un numéro de téléphone :

02 649 08 79

Editorial

Sommaire :

- *Bientôt les élections* p 2
- *Editorial* p 3
- *Concevoir*
 - *Cellule souche* p 4
 - *Entre éthique et progrès* p 5
 - *L'embryon et la loi* p 6
- *Réflexion faite*
 - *Je t'aime, je te tue ?* p 7
- *Tous terrains*
 - *Bientôt les élections* p 10
 - *Pèlerins Pour la Vie* p 11
 - *3 et 4 mai 2003* p 12

Chers amis,

Merci à tous ceux qui ont réagi après la lecture du numéro précédent. Vos courriers, vos appels et vos virements généreux nous ont regonflé et le moral et les comptes !

La situation reste quand même préoccupante mais ne semble plus désespérée.

Dans la rubrique « Concevoir », trois articles pour mieux comprendre les enjeux actuels de la recherche et le climat ambiant.

Le mois prochain, nous vous proposons de participer au pèlerinage des PPV. Belle occasion de soutenir des jeunes motivés et de rencontrer d'autres Amis de la Vie. Après cet événement revigorant, vous serez tellement remplis d'énergie que nous espérons bien croquer sous vos propositions d'aides en tout genre ! Car les ouvriers sont peu nombreux...

Le deuxième rendez-vous du moi de mai, ce sont les élections. Ne laissons pas passer l'occasion de soutenir des hommes et des femmes qui se battent pour un vrai respect de la vie humaine. Contactez les candidats, sondez leurs convictions et leurs motivations. Tenez-nous au courant de vos démarches. Nous sommes toujours heureux de savoir sur qui nous pouvons compter !

Les Chrétiens célébreront bientôt Pâques, victoire de la Vie sur la Mort. Que cette fête soit source de courage pour vous tous qui défendez la vie !

Astrid

Cellule souche

*"Lorsque j'utilise un mot" dit Humpty Dumpty avec dédain,
"cela signifie simplement qu'il n'a que la signification que je lui choisis - ni plus ni moins."
"La question" dit Alice, "est de savoir
si l'on PEUT donner tant de significations différentes aux mots."
"La question" dit Humpty Dumpty "est de savoir
qui doit en être le maître, c'est tout"
"Alice au pays des merveilles"*

Qu'est-ce qu'une cellule souche ? C'est une cellule capable de donner naissance à une multitude de cellules de lignées différentes.

- Les cellules-souches le plus facile d'accès pour les chercheurs sont celles qui constituent l'embryon dans ses premiers jours de vie. Mais un prélèvement de cellules-souches à ce stade signifie la mort de l'embryon.

- D'autres cellules-souches sont disponibles dans le sang du cordon ombilical. Le prélèvement juste après la naissance est sans risque pour le donneur.

- Enfin, d'autres cellules ont des capacités proches de celles des cellules-souches embryonnaires, tout en étant prélevées chez des adultes. Elles sont toutefois plus rares, plus difficiles à isoler (plus coûteuses), et perdent quelques capacités de différenciation (ce qui n'est pas gênant pour la plupart des recherches). Elles sont pluripotentes et non plus totipotentes.

Les cellules-souches embryonnaires présentent par ailleurs certains risques spécifiques : immunogénicité différente, risque accru de cancérisation... Les cellules-souches adultes pouvant être prélevées chez la personne à qui elles serviront ensuite de traitement, le risque de rejet est moindre.

Ainsi, les cellules-souches embryonnaires sont les plus capables de pluripotentialité, mais sont également les plus à risque de rejet par le receveur. A l'opposé, les cellules souches du sang périphérique sont bien tolérées mais sont moins capables de développement 'tout azimut'.

Le sang de cordon représente une source de cellules-souches intermédiaire en avantages et en inconvénients. Sous certaines conditions de collecte, la qualité du cordon (sa richesse en cellules-souches) peut encore être augmentée (prélèvement lors d'une césarienne, ...).

On trouve également des cellules souches fœtales dans le sang maternel.

L'embryon : entre progrès et éthique

Tel était le titre choisi pour le débat qui a eu lieu ce 7 avril à Louvain-la-Neuve. L'orateur devait être l'amiral Berger, mais les autorités académiques l'ayant jugé "persona non grata" (Par crainte de remise en cause des positions UCL ? Par crainte d'un point de vue trop unilatéral ou trop vrai ?), ce sont finalement deux philosophes de l'UCL, le Professeur Michel Dupuis et Professeur Michel Ghins, qui ouvrirent une discussion très animée.

Une petite poussée d'adrénaline au départ : à 20H 30, nous ne sommes que cinq ! A 20H45 heureusement, il y a une cinquantaine de personnes, essentiellement des étudiants, dans l'auditoire Montesquieu.

Voici quelques idées et arguments glanés au cours de la conférence, non représentatifs de l'intégralité des exposés :

M. Ghins a commencé par faire le point sur la terminologie.

("Lorsque j'utilise un mot" dit Humpty Dumpty avec dédain, "cela signifie simplement qu'il n'a que la signification que je lui choisis - ni plus ni moins." "La question" dit Alice, "est de savoir si l'on PEUT donner tant de significations différentes aux mots." "La question" dit Humpty Dumpty "est de savoir qui doit en être le maître, c'est tout." in "Alice au pays des merveilles" NDLR)

Se posa ensuite la question fondamentale de la dignité de l'embryon. S'appuyant sur théorie de Jürgen Habermas (marxiste pourtant !), il répond "oui". La définition de la dignité humaine n'appartient pas à la science. L'embryon n'est pas une personne humaine à part entière, mais est capable de le devenir si on lui permet d'évoluer dans de bonnes conditions. Rien qu'à ce titre déjà, il a les droits d'un adulte.

(Ni la science, ni la philosophie, ni la théologie ne peuvent prouver que l'embryon est une personne. Chacune de ces disciplines donne cependant un nombre suffisant d'indices à l'homme de bonne volonté qui ne peut que conclure : « dans le doute, je m'abstiens de tout ce qui pourrait nuire à l'embryon, je le considère en pratique comme un membre à part entière de l'espèce humaine ». NDLR.)

Vinrent ensuite les questions actuelles.

Le clonage reproductif n'est pas légitime car un individu cloné est "fabriqué" par une décision externe à lui. Or ce que je suis comme personne humaine est le fruit de la nature: mon patrimoine génétique est donné par mes parents mais ils n'ont pas décidé ce qu'il serait.

Le but du clonage thérapeutique est noble : alléger souffrances humaines, mais il n'est pas pour autant légitime (Risques pour la femme donneuse de l'ovule, pour le clone, pour le receveur des cellules souches issues de ce clone, ...) Il existe des alternatives (cellules souches adultes, ...). L'embryon ne peut être un moyen pour une fin qui lui est externe.

La soirée s'est terminée par des questions/réponses dans le plus grand respect des opinions de chacun. Un vrai débat instructif. Merci aux étudiants du kot JPV.

Bernadette

Nous reviendrons sur cet événement dans notre prochain périodique.

Embryon : la loi sur la recherche

Après le Sénat, la Chambre a adopté le 3 avril en séance plénière le projet de loi relatif à la recherche sur embryons. Dix ans jour pour jour après la loi dépénalisant l'avortement, la Belgique effectue une reculade de plus en matière de respect de la Dignité humaine et des Droits fondamentaux de la personne.

Les députés ont adopté ce texte par 80 oui, 26 non et 26 abstentions.

Une telle majorité en faveur de ce texte montre l'ampleur de l'abîme moral dans lequel se trouvent les politiciens en place. En effet, sous couvert d'un Comité éthique fédéral et de Comités éthiques locaux (au sein des institutions pratiquant les dites recherches !), la nouvelle loi permet pratiquement tout.

Passons donc en revue les différents axes de la loi.

La constitution d'embryons in vitro à des fins de recherche est interdite sauf si les objectifs de la recherche ne peuvent être atteints par la recherche sur les embryons surnuméraires. En clair, les enfants au stade embryonnaire n'ont donc plus une égale valeur aux yeux du Législateur, les embryons surnuméraires étant admis comme "chair à labo" de la première vague puisque n'entrant pas dans un "projet parental". Gageons toutefois que les chercheurs invoqueront bientôt la nécessité de "matériaux non-congelés"...

La stimulation des ovaires est autorisée pour autant qu'elle soit scientifiquement justifiée et que la femme concernée soit majeure et manifeste son consentement

par écrit. La femme deviendra donc une usine à ovules. L'absence officielle de commercialisation des ovules change-t-elle réellement quelque chose sur le plan moral à cette instrumentalisation du corps féminin en plus de celui de l'enfant ?? Une réponse négative est évidente.

La loi interdit l'implantation d'embryons humains chez les animaux ainsi que l'accomplissement de recherches à caractère eugénique ou axées sur la sélection du sexe, à l'exception de la sélection permettant d'écartier des embryons atteints de maladies liées au sexe. Dans la pratique, et même si ce n'est pas textuellement repris dans la loi, on assistera ainsi à la condamnation à mort certaine des enfants soumis à la recherche, puisque non implantés ; d'autre part, cette loi mènera le plus souvent à l'abandon des recherches qui permettraient d'éviter à l'avenir les maladies liées au sexe, en se contentant d'"éviter" le malade lui-même.

Si le clonage reproductif humain est interdit, le clonage dit thérapeutique est, quant à lui, implicitement autorisé. Il n'y a donc aucun encouragement à la recherche sur cellule souche adulte.

Jurivie.

Je t'aime, je te tue ?

Voici un témoignage magnifique que nous laissons à votre réflexion. Puisse-t-il nous encourager dans notre combat quotidien pour le respect de tout être humain.

La presse relatait il y a quelques semaines l'histoire bien triste de ce policier retraité qui a tué sa femme parce qu'il "ne supportait plus" de la voir souffrir. Pour supprimer sa souffrance, M. B. a supprimé la souffrante. Mais quelle souffrance a-t-il "abrégée" ? Celle de sa femme, ou la sienne ?

Je ne jette pas la pierre à ce malheureux, que les tribunaux, "humains", ont su ménager. Je suis plus étonné de voir la presse faire de lui un héros, parler de son acte non seulement avec compassion mais avec admiration, et reprendre les mots de courage et d'amour avec lesquels il a lui-même habillé son geste.

Les journalistes ne feraient-ils pas mieux d'interroger les membres d'associations, les parents, les soignants, les bénévoles, les médecins, plutôt qu'avaliser sans examen la vision romantique du meurtre d'amour ? Ont-ils pensé à tous les proches de malades qui, au lieu de penser aux moyens d'abrégier "leur" souffrance, vont visiter trois ou quatre fois par semaine celle qui devient lentement une étrangère à jamais ?

Si M. B. est un héros, que sont les maris ou les enfants qui, eux, acceptent la maladie de celle qu'ils aiment, qui continuent de l'aimer, malgré leur indicible chagrin, telle qu'elle est et non telle qu'ils aime-

raient qu'elle soit restée ? Je vois plus dans le geste de M. B. un drame de la solitude et de la misère humaine qu'une histoire d'amour.

Peut-être faudrait-il réfléchir à deux fois avant de céder à la fascination moderne pour l'inversion des valeurs – non plus donner sa vie pour ceux qu'on aime, mais leur ôter la leur ; non plus aimer même ses ennemis, mais tuer même ses êtres les plus chers.

En interrogeant ceux qui s'occupent de malades d'Alzheimer au quotidien, la presse aurait entendu autre chose. Tous auraient donné deux bons conseils, que M. B n'a pas eu la chance d'entendre, ou d'écouter si on les lui a donnés. D'abord, de confier sa femme, malgré sa propre culpabilité, à une maison spécialisée.

M. B. diabolise ces lieux, où certes elle ne sera pas guérie, ni même soignée à vrai dire, mais accompagnée selon son état réel, avec humanité. M. B., pour ne pas "abandonner" celle qu'il aimait, a cru qu'il devait tout faire lui-même. Il raconte avec horreur les changes quatre fois par jour, les portes fermées à clé, les chutes, les bleus sur les bras, les gestes violents envers les petits-enfants. Mais c'est le lot commun des Alzheimer (et de bien des vieillards). Est-ce là une souffrance aiguë, qui mérite d'être "abrégée" ?

Osons choisir la Vie !

Prendre en charge leurs défaillances sans cesse plus importantes est une tâche que des professionnels savent accomplir avec l'efficacité et le détachement nécessaires, laissant au proche le seul souci (qui n'est pas rien) de rétablir (et de "réviser" hélas sans cesse à la baisse) une relation avec le ou la malade, dans son état, à chaque étape de cette épouvantable disparition progressive.

Les Alzheimer sont parfois violents, mais cet état ne dure guère, ils n'ont rapidement plus le ressort nécessaire. Si leur naufrage mental progressif est un désastre sans nom, leur problème majeur n'est pas non plus celui d'une souffrance physique continue.

Au lieu de cela, pour n'avoir su accepter ni la maladie de sa femme ni l'idée d'une séparation, M. B. a très vite été amené par l'excès même de son dévouement à se dire qu'elle n'en pouvait plus, parce qu'il n'osait pas se dire qu'il n'en pouvait plus.

Car c'est l'autre leçon que les professionnels (quel mot horrible, il s'agit d'une infirmière croisée un jour, d'une fille de salle qui raconte la dernière chute ou la dernière bagarre, d'une bénévoles dans une association de proches) auraient pu lui donner :

dans cette phrase terrible quand la souffrance est celle d'un être aimé – *"Je ne supporte pas sa souffrance"* – la question porte autant sur soi, sur ce que l'on doit au contraire accepter, qu'il faut apprendre à accepter, que sur la souffrance de l'autre.

Qui M. B. a-t-il donc tué, au juste ?

Sa femme, ou la femme dont l'image réelle, alors, l'empêchait de faire comme si la maladie n'avait pas frappé ? Je l'aimais tant, dit-il. Alors, comme elle n'est plus ce qu'elle était, je la tue ? Le vrai amour ne serait-il pas de l'aimer même malade ?

Je préférerais que ces arguments soient entendus pour eux-mêmes, sans que j'aie besoin d'exhiber mes quartiers de souffrance pour avoir le droit de contester la version que la presse donne de ce meurtre "par amour".

Hélas, ma mère est atteinte d'Alzheimer, depuis plus de dix ans sans doute. Et j'écris ceci aussi en pensant à mon père qui lui, après avoir longtemps reculé l'échéance, a placé dans une maison spécialisée celle avec qui il a, lui aussi, vécu cinquante ans heureux, et qui ne le reconnaît plus. Il va la voir, guette un regard, un sourire, un moment de calme.

La première fois qu'on franchit les portes (closes de l'intérieur) d'une maison pour malades d'Alzheimer, on peut être pris de répulsion devant le spectacle des ces babinnes retroussées, de ces regards vides ou méchants, de ces corps branlants qui se battent et se poussent pour garder un siège, de ces cris et de ces rires de fous. Au bout de deux visites, on passe outre (c'est-à-dire, plus précisément, on s'avoue que c'est de notre refus qu'il s'agissait, non de leur état), on dépasse sans mal ce

Osons choisir la Vie !

sentiment de répulsion superficiel, éloigné, on revoit des humains derrière chaque malade, on plaisante avec l'une, sans savoir pourquoi elle rit, on répond fort à tel autre qui vous demande pourquoi il est là, on écoute un autre répéter indéfiniment la même phrase sans sens.

Que penserait-on alors du parent novice qui, de son premier réflexe de dégoût, déduirait qu'il faut, par amour, soulager tous ces pauvres gens de leur souffrance ? Ne serait-ce pas plutôt à lui d'apprendre à revoir des humains derrière ces masques grimaçants, au-delà du dégoût qu'ils provoquent chez le bien-portant ?

Je ne supporte pas plus que M. B. de voir ma mère absente, autrefois si vive, caustique, drôle, me regarder comme un étranger, parfois totalement indifférente, d'autres fois hostile. Je souffre dans ma dignité quand je la vois, elle qui était si fière, se battre pour le biscuit que lui dérobe son voisin, avant de ne pas réussir à le tremper dans le chocolat chaud qu'elle va renverser sur sa serviette. Pourtant, parfois, après l'avoir moi-même chantonné à plusieurs reprises, je l'entends, un sourire ineffable aux lèvres, entonner "L'amour est enfant de Bohême" (sans les paroles, sans les paroles), et rire aux larmes sur le palampampam final. Et c'est elle, dans cette seconde de bonheur, qui m'apprend que je ne sais rien, sur la vie, sur le bonheur, sur la souffrance, sur l'amour.

La question n'est plus de "supporter" quoi que ce soit, mais d'aimer encore. Et cet

amour est un don réciproque, c'est la malade qui donne alors une leçon d'humanité à son visiteur. J'ai révisé ma définition de la dignité, merci maman ! Est-il plus "humain" de transformer le malade en thermomètre de sa maladie, pour casser ensuite le thermomètre, ou plutôt d'apprendre à travers lui qu'il y a toujours de l'humain dans l'être dont la souffrance, la déchéance physique ou mentale fait d'abord peur, à cause de l'image qu'elle renvoie de la mort ?

Je ne condamne personne mais, si l'on appelle courage et amour le fait de tuer celle qu'on a aimée parce qu'on refuse son état présent, comment appeler le courage et l'amour de celui qui, passant outre son dégoût, sa tristesse, son effroi, sa révolte, sa peur parfois, continue à aimer aujourd'hui, dans son état déchu, celle qu'il a aimée belle et vive ?

Mais peut-être est-ce moi qui ne comprends plus rien. Peut-être même, merci la génétique, s'agit-il là des signes avant-coureurs de mon propre Alzheimer. Au lieu d'écrire bêtement au Monde mes sentiments, je vais m'empresse de dissimuler ces premiers symptômes, de peur qu'un proche trop aimant ne vienne s'en mêler !

*Antoine Hennion,
directeur de recherches au centre de
sociologie de l'innovation de l'Ecole des Mines
de Paris, associé au CNRS,
tribune parue dans
« Le Monde » du 1^{er} mars 2003.*

Bientôt les élections...

Hier soir, quelques Jeunes Pour la Vie et Amis de la Vie se sont retrouvés rue Potagère pour une rencontre politique. Séduits par la présentation « sur papier » du CDF (nouveau parti des Chrétiens Démocrates Francophones), nous voulions créer l'occasion d'une confrontation directe. Marc-Antoine Mathijsen et Pierre-Alexandre de Maere ont répondu, avec enthousiasme, à notre invitation.

La discussion se porta d'abord sur les sujets de bioéthique et d'éthique familiale, qui nous touchent particulièrement. La position du CDF est très claire : le respect de la vie humaine ne peut être soumis à discussion. La vie humaine doit être protégée dès la conception et jusqu'à la mort naturelle. La famille (papa, maman et les enfants) doit être valorisée dans son rôle premier d'accueil, d'éducation et de solidarité intergénérationnelle.

Vu l'état actuel de notre législation et de notre société, comment défendre un tel projet politique ? Y a-t-il un réel espoir de faire bouger les choses, d'obtenir un résultat ?

Les risques personnels et financiers pris par les fondateurs de ce nouveau parti sont déjà une réponse concrète à cette question ! Leur manière d'aborder ces questions sensibles en est une autre. Pas question de foncer tête baissée et étendards au vent ! Entre la non-visibilité, la dilution complète des valeurs dans un

projet flou et la témérité sans intelligence, il y a l'appel évangélique : « Soyez candides comme la colombe et rusés comme le serpent ! ». Ils rejoignent là notre intuition profonde : ne pas se battre contre l'avortement, l'euthanasie... mais pour la vie.

La discussion s'est ensuite étendue au domaine économique. On passe alors dans le domaine des moyens, et les options choisies peuvent être soumises à discussion. Au CDF, on privilégie une vision de centre-droit : favoriser l'initiative privée, veiller à ce que l'indispensable devoir de solidarité ne soit pas transformé en droit à l'assistance.

Voilà l'essentiel de cette soirée fructueuse et très agréable.

Après cette expérience positive, nous ne pouvons que vous encourager à prendre contact avec ce nouveau parti : son programme semble bien tenir la route mais ne pourra être mis en application sans le soutien actif de tous les « mordus » du respect de la vie humaine et de la famille.

Osons choisir !

CDF (Chrétiens Démocrates Francophones)

12 Sq. Joséphine-Charlotte - 1200 Bxl

www.cdf-info.be 02 763 06 01

Pèlerins Pour la Vie

Les PPV organisent le mois prochain leur IV^e pèlerinage pour la vie. Coup de projecteur sur cette association jeune et dynamique.

Les Pèlerins Pour la Vie ont vu le jour en 1998. Quelques jeunes catholiques « génération Jean-Paul II », prenant conscience de l'effroyable ampleur de la catastrophe de l'avortement légalisé, décident de faire « quelque chose ».

Frappés par l'exemple de Mère Térésa, ils décident de lui confier leur projet. En mars 1999, dix d'entre eux partent en pèlerinage à Calcutta.

L'association grandit peu à peu. Ses statuts sont publiés en juillet 1999. Les finalités sont claires : prier avant d'agir, prier et agir ! A la suite de Mère Térésa, les PPV souhaitent devenir missionnaires de la charité et de la vie.

En 2000, le pèlerinage annuel a lieu sur la tombe du Roi Baudouin. Les PPV veulent se souvenir de sa courageuse objection de conscience et puiser dans cet héritage des forces neuves.

L'action des PPV s'organise autour de quatre piliers :

Le service :

« Ceux qui respectent la vie doivent accompagner leur enseignement sur la valeur de toute vie humaine par des actes

concrets et effectifs de solidarité pour les personnes en situation difficile. Sans la Charité, la lutte pour la vie serait privée de l'ingrédient essentiel de la morale chrétienne. » (J.-P. II à Denver)

La prière :

Personnelle ou communautaire (Organisation d'une « chaîne de messes » dans le monde entier

pour le respect de la vie, le 28 décembre, chaque année).

La formation : Travailler les enseignements et la doctrine de l'Eglise au sujet de la vie.

Le Pèlerinage : Chaque année, marcher ensemble sur les pas d'un témoin du respect de la vie.



Tous terrains

IVe pèlerinage pour la vie à l'occasion du 10e anniversaire de la mort du Roi Baudouin

Samedi 3 mai 2003

à la communauté du Verbe de Vie
à Waterloo

14H00 - 18H00 : Forum pour la vie

20H00 : Spectacle « Le petit pauvre »
avec Djamel-Augustin Guesmi
et sa Troupe de comédiens

23H30 : Nuit d'adoration

Dimanche 4 mai 2003

à Bruxelles

à la basilique de Koekelberg

10H00 : Enseignement

11H00 : Messe présidée par Mgr Léonard

Avec la participation de :

Brother Francis et Father Fidelis
et la communauté des Franciscains du Bronx
Benoit Despas, scénariste de la BD
sur la vie du Roi Baudouin.

Pierre et Claire Coppin

et les Jeunes Témoins de la Vie Humaine.

L'abbé Hubert Lelièvre et la Fraternité de prière
« L'Evangile de la Vie ».

Christian et Myriam Levaux

de la Cité Notre Dame de la Vie à Banneux.

Viviane Le Polain

et la communauté Foi et Lumière.

Les enfant de Saint Jean

(Enfants de la rue la rue de Vilnius en Lituanie)

Et bien d'autres encore

14H15 : Départ de la marche

15H30 : Prière sur la tombe du Roi Baudouin
à l'église Notre-Dame de Laeken

Inscriptions :

Emilie.delaCroix@skynet.be

61 rue A. Cuvelier - 4053 Embourg

04 246 99 93 (tél/fax)

P.A.F. : 30 euros pour le w-e complet,
tarifs réduits pour enfants, étudiants et
chômeurs, 1/2 tarif pour une journée

Il est conseillé de s'inscrire à l'avance, les tarifs
d'inscription sur place étant majorés.

Si vous désirez nous contacter :

A Bruxelles : 02.649.08.79

A Anvers (C.A.G.): 03.225.08.02

A Charleroi : 071.30.22.69

A Louvain-La-Neuve : 010.45.16.90

A Liège : 04.254.12.51

A Namur : 081.74.18.34

Par courrier électronique : jpv.jvl@wanadoo.be